



DÉCLARATION FINALE

1^{ère} Édition du Forum Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (FREAO)

Abidjan, République de Côte d'Ivoire, 25 Septembre 2026

Nous, **Ministres en charge des ressources en des Etats membres des espaces CEDEAO, UEMOA et CILSS**, représentants des organisations de bassins transfrontaliers, des institutions sous-régionales, des institutions de financement, de la société civile, du secteur privé, des organisations de femmes et de jeunes, réunis à Abidjan les 24 et 25 septembre 2026, dans le cadre de la Première Édition du **Forum Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (FREAO)**, sous le thème central : « **Valorisons l'eau pour transformer l'Afrique de l'Ouest** » :

- **Considérant que l'eau est une ressource vitale, un droit humain inaliénable et le socle indispensable à tout développement socio-économique durable en Afrique de l'Ouest ;**
- **Saluant la Décision de l'Union africaine (Assembly/AU/Dec.912(XXXVIII)) portant adoption de « Garantir la disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 » comme thème de l'UA pour l'année 2026 ;**
- **Reconnaissant la Vision africaine de l'eau 2063 et sa Politique connexe** comme cadre continental de mise en œuvre pour l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2063, ainsi que comme Position commune de l'Afrique et contribution à la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026, en vue d'accélérer la mise en œuvre de l'ODD 6 ;
- **Conscients des impacts sévères du changement climatique** qui accentuent le stress hydrique, la dégradation des écosystèmes et la vulnérabilité de nos populations ;
- **Réaffirmant notre engagement en faveur de l'Agenda 2030 des Nations Unies**, notamment l'Objectif de Développement Durable 6 (ODD 6), ainsi que de la Vision Africaine de l'Eau 2063 et de sa Politique connexe.
- **Saluant en outre le leadership de la République du Sénégal et des Émirats arabes unis en tant que co-hôtes de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026, ainsi que celui des coprésidents de ses dialogues interactifs, à savoir la République arabe d'Égypte, la République du Ghana, la République d'Afrique du Sud et la République de Zambie, conjointement avec leurs autres homologues.**

En conséquence :

- **Appelons la région de l'Afrique de l'Ouest à domestiquer la Vision africaine de l'eau 2063 et sa Politique** aux niveaux local, national et régional, et à mobiliser les ressources nécessaires à leur mise en œuvre effective ;
- **Saluons le processus de consultation sur la Position commune et les priorités de l'Afrique pour la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026 et le 11^{ème} Forum mondial de l'eau**, conduit par la Commission de l'Union africaine et le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW), avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et d'autres partenaires ;
- **Nous engageons** à faire progresser la Position commune et les priorités de l'Afrique, ainsi que leur domestication ultérieure au sein de la région de l'Afrique de l'Ouest, en vue de réaliser la Vision africaine de l'eau 2063 et sa Politique, en cohérence avec les cadres régionaux de l'eau en Afrique de l'Ouest, notamment la Stratégie décennale 2026-2035 du Réseau africain des organismes de bassin (RAOB).

Adoptons la présente Déclaration articulée autour de cinq (5) engagements majeurs :

I. NEXUS EAU-ÉNERGIE-ALIMENTATION-ENVIRONNEMENT

Pour une gestion intégrée et résiliente des ressources :

- ❖ **Optimisation sectorielle** : Nous nous engageons à briser les silos institutionnels en adoptant une approche intégrée « Nexus » afin de maximiser l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans l'agriculture irriguée et la production d'énergie hydroélectrique.
- ❖ **Préservation des écosystèmes** : Nous réaffirmons la nécessité de protéger les têtes de bassins, les zones humides et de restaurer les sols dégradés pour garantir la durabilité du cycle de l'eau face aux aléas climatiques.
- ❖ **Réaffirmons l'urgence absolue de sanctuariser, restaurer et préserver de manière intégrée les écosystèmes du Massif du Fouta Djallon, véritable "Château d'eau de l'Afrique de l'Ouest"** ; et appelons à une mobilisation climatique et financière d'envergure pour inverser la dégradation de ce patrimoine naturel régional, condition sine qua non pour garantir la sécurité hydrique, énergétique et alimentaire de la sous-région.

II. FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES

Pour la mobilisation de ressources financières innovantes et durables :

- ❖ **Mécanismes innovants** : Nous appelons à la mise en œuvre de financements alternatifs, notamment à travers les Partenariats Public-Privé (PPP), les obligations vertes et bleues, ainsi que l'accès direct aux fonds climatiques mondiaux.
- ❖ **Investissement prioritaire** : Nous exhortons les États à accroître la part des budgets nationaux allouée au suivi des ressources en eau, à l'eau potable, à l'assainissement et aux aménagements hydrauliques structurants pour combler définitivement le déficit d'investissement dans la région.
- ❖ **Accélérer toute la chaîne « projet – financement – ouvrage – impact »** et garantir la durabilité des investissements : mobiliser des milliards ne constitue pas une fin en soi : le véritable indicateur de réussite est l'impact produit pour les populations et les économies. Nous appelons donc à agir simultanément sur la préparation des projets, la mobilisation et le décaissement des financements, la passation des marchés, les capacités d'exécution, le suivi des résultats et surtout l'exploitation et la maintenance des infrastructures.

III. GENRE, JEUNESSE ET INCLUSION SOCIALE

Pour une gouvernance inclusive, équitable et participative de l'eau :

- ❖ **Autonomisation et leadership** : Nous nous engageons à briser les barrières structurelles en promouvant l'accès direct des femmes et des jeunes aux instances de prise de décision, aux financements et à la gouvernance stratégique des ressources en eau à tous les niveaux.
- ❖ **Équité territoriale** : Nous réaffirmons notre volonté de corriger les disparités géographiques en garantissant un accès universel, inclusif et sécurisé à l'eau potable et à l'assainissement, en particulier pour les populations rurales, périurbaines et les groupes les plus vulnérables de notre espace régional.
- ❖ **Renforcement des capacités et compétences** : Nous appelons au déploiement de programmes massifs de formation technique, de mentorat et de transfert de technologies spécifiquement dédiés aux jeunes et aux femmes, afin de renforcer leur expertise, de stimuler l'éco-entrepreneuriat vert et de les positionner comme des acteurs techniques incontournables de la gestion intégrée des ressources en eau.

IV. COOPÉRATION RÉGIONALE ET HYDRO-DIPLOMATIE

Pour la paix, la solidarité et la gestion des bassins partagés :

- ❖ **Renforcement des organismes de bassin :** Nous réaffirmons notre soutien total aux autorités de bassins transfrontaliers (ABM, ABN, ABV, OMVS, OMVG, OMVS, OGBFT, ABCBT) en tant qu'instruments essentiels de cohésion régionale.
- ❖ **Financement Investissement :** Faire des OBT de véritables leviers des investissements structurants pour la prospérité partagée, la paix et la stabilité dans les bassins transfrontaliers.
- ❖ **Prévention des conflits :** Nous nous engageons à utiliser l'hydro-diplomatie comme levier de paix et de stabilité, en assurant le financement durable et la densification des réseaux d'observation hydrologique, en favorisant le partage transparent des données et la gestion concertée des ouvrages communs.
- ❖ **Pérennisation des acquis face aux crises :** Nous nous engageons fermement à sanctuariser et à pérenniser la coopération transfrontalière dans le secteur de l'eau, en veillant à ce que la gouvernance partagée de la ressource demeure un espace de dialogue technique et politique ininterrompu, nonobstant les mutations géopolitiques complexes et les reconfigurations institutionnelles intervenues dans la région.

V. PARTICIPATION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST À LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EAU DE 2026

Pour une voix ouest-africaine forte et unie sur la scène mondiale :

- ❖ **Position commune :** Nous décidons de formuler une Position Commune Ouest-Africaine pour la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026, reflétant les priorités, les défis spécifiques et les ambitions de notre région.
- ❖ **Offensive médiatique et diplomatique :** il sera déployé une campagne de communication (dossiers de presse, relais sur les réseaux sociaux, interviews ministérielles) en amont et pendant la conférence pour mettre en exergue les réussites ouest-africaines.
- ❖ **Constitution d'une Task-Force de négociation :** Nous décidons de constituer un groupe restreint d'experts thématiques pour suivre les négociations techniques et s'assurer que les déclarations finales de la Conférence intègrent les priorités financières et technologiques de l'Afrique de l'Ouest.
- ❖ **Mécanisme de suivi post-Conférence :** il sera mis en place, dès la fin de l'événement, un comité de suivi pour traduire les engagements politiques et financiers obtenus en feuilles de route opérationnelles au niveau régional et national.

VI. MÉCANISME DE SUIVI-ÉVALUATION ET DE MISE EN ŒUVRE

Pour la transparence, la redevabilité et l'action concrète :

Afin de garantir que les engagements pris dans le cadre de cette Déclaration ne restent pas de simples intentions, mais se traduisent par des actions mesurables sur le terrain, nous décidons de la mise en place du mécanisme de suivi-évaluation suivant :

- ❖ **Création d'un Comité Régional de Suivi (CRS) :** Il sera instauré un comité permanent composé de représentants des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, du CILSS, des organismes de bassins transfrontaliers, de la société civile (représentant les femmes et les jeunes) et des partenaires techniques et financiers. Ce comité sera chargé de coordonner l'application de la Déclaration.
- ❖ **Feuille de route et indicateurs de performance :** Le Comité Régional de Suivi élaborera, dans un délai de trois (3) mois, une feuille de route opérationnelle assortie d'indicateurs de performance clairs pour chacun des cinq axes stratégiques.
- ❖ **Rapport biennal sur l'état de l'eau en Afrique de l'Ouest :** Un rapport d'évaluation sera publié tous les deux ans pour mesurer les progrès accomplis par chaque État membre.

Fait à Abidjan, le 25 septembre 2026.

Le Forum

-----**Ensemble, Valorisons l'Eau pour Transformer l'Afrique de l'Ouest**-----